

# COMMENT ETABLIR DES PRIORITES EN PROMOTION DE LA SANTE ?<sup>1</sup>

**Bernard PISSARRO<sup>2</sup>**

Il est fréquent que l'on ait, sur le terrain, à décider à quel(s) projet(s), parmi d'autres, on donnera suite, donc à déterminer des priorités.

Cette nécessité survient dans la plupart des cas au décours d'un « diagnostic de situation », d'un état préalable des lieux, qui prend souvent l'aspect d'un catalogue d'actions qui pourraient être entreprises. C'est dans ce cas que la difficulté de choisir est la plus grande, que les critères que l'on peut utiliser sont les plus difficiles à déterminer, les plus arbitraires, souvent les plus décevants a posteriori.

Cependant, les critères les plus pertinents sont :

- Qui dit que c'est un problème ? Des habitants ? Des professionnels ? Des élus ?
- C'est un problème pour qui ?
- Qu'est-ce qui permet de dire que c'est un problème ? De quelles données dispose-t-on ? Faut-il en collecter d'autres ? (c'est rarement nécessaire).
- Quelle est la fréquence et la gravité du problème et de ses conséquences actuelles ou prévisibles (mais qui décide que c'est suffisamment fréquent et grave ?)
- Existe-t-il des solutions efficaces (il y a bien des problèmes pour lesquels on reste impuissant) ?
- Au moins une de ces solutions est-elle ici et maintenant réalisable et acceptable par les intéressés ?

---

<sup>1</sup> Paru dans : Les cahiers du CR-DSU 1996/06 ; 11 : 37-38.

<sup>2</sup> Professeur de Santé publique - Université P. et M. Curie - PARIS

Dans le cadre de la Promotion de la Santé<sup>3</sup>, l'analyse de la situation se fait avec les habitants à partir de leurs préoccupations, de leur désir d'agir sur leur situation. Cela se traduit rarement par un diagnostic exhaustif, mais le plus souvent par la définition de quelques thèmes qui leur tiennent à coeur. Le choix est alors le plus souvent limité. De plus, les projets élaborés avec et par les habitants ne portent pas toujours sur des difficultés, sur des problèmes.

La première question devient : **l'action projetée est-elle prioritaire en soi ?** (et non par comparaison avec les autres projets)

D'où la deuxième question : sur quoi - sur quels critères - va-t-on dire qu'il est légitime de donner suite au projet, de démarrer l'action ?

Dans notre expérience, les deux principaux critères de réussite d'un projet sont :

- le fait que c'est une préoccupation et un désir des habitants (mais ceci demande souvent tout un travail d'élaboration avec eux, et, le cas échéant, la collecte de données complémentaires),
- que des habitants soient prêts à s'atteler à la mise en place de ce projet. (Et si les habitants sont suffisamment motivés, ils pourront entreprendre plusieurs projets simultanément.)

Il peut être nécessaire d'élaborer d'autres critères avec les intéressés. Ils se rapprochent souvent des précédents.

Au bout du compte, ce sont les habitants qui décideront de l'action (ou des actions) qu'ils veulent entreprendre. Il est exceptionnel que le projet soit utopiste ou trop complexe. Il arrive au contraire souvent que le thème paraisse futile aux professionnels ou aux élus par rapport aux difficultés vécues sur le quartier. Il n'en est pas moins important de permettre aux habitants de le mettre en place. Ce n'est que plus tard que les habitants devenus plus acteurs pourront aborder certains problèmes trop douloureux pour être envisagés de première intention.

---

<sup>3</sup> dont un des objectifs principaux est de « permettre aux gens d'augmenter leur contrôle sur leur santé et ses déterminants » (ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE, SANTE ET BIEN-ETRE SOCIAL CANADA, ASSOCIATION CANADIENNE DE SANTE PUBLIQUE .- Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé : une conférence internationale pour la promotion de la santé, vers une nouvelle santé publique, 17-21 novembre 1986 .- Ottawa : s.n., 1986 . - (2p.)

S'il s'agit d'une des premières actions entreprises avec les habitants d'un quartier, il est très important que le projet n'oublie pas ce qui s'est déjà passé dans le quartier, qu'il soit réalisable à suffisamment court terme, pour que les habitants puissent sentir qu'ils sont dans un processus dont ils sont les acteurs, qu'ils sont pris au sérieux, et qu'ils peuvent être des acteurs de changement.

Un critère souvent utilisé est la possibilité - la nécessité - d'**évaluation** des résultats. En effet, de plus en plus, des exigences d'évaluation accompagnent les actions de promotion de la santé, ce qui ne va pas sans soulever toute une série de questions.

Autant il est souhaitable que les actions entreprises puissent être évaluées, autant ce critère est potentiellement porteur de risque : la tentation devient grande de ne retenir que des projets faciles à évaluer, dont les résultats sont facilement quantifiables, et de ne pas retenir un projet dont l'évaluation est plus, voire trop difficile à évaluer.

Ce sont habituellement les financeurs des actions qui ont ce type de demande. Ailleurs, ce sont les élus, ou d'autres partenaires institutionnels. Parfois, mais plus rarement, ce sont les acteurs professionnels de terrain, voire même les habitants impliqués dans l'action.

Quoi qu'il en soit, dès lors qu'une évaluation se met en place, ces différents partenaires y sont tous intéressés. Mais leurs attentes respectives sont toujours différentes les unes des autres, et il sera indispensable que ces diverses attentes puissent s'exprimer, afin que l'évaluation les prenne en compte dans la mesure du possible.

Il faut cependant rappeler que poser le problème de l'évaluation d'une action, c'est d'emblée soulever la question de ses objectifs.

Dans le cadre de la Promotion de la Santé, les actions entreprises ou à entreprendre ont pour objectif - souvent principal, en tous cas toujours présent - que les habitants soient acteurs de leur santé et de leur vie. Autrement dit, il faudra évaluer en quoi

l'action entreprise a fait qu'à son issue, les participants sont un peu plus acteurs de leur santé et de leur vie, en quoi les processus mis en jeu leur ont permis d'être effectivement les acteurs de l'action, depuis sa conceptualisation jusqu'à sa réalisation ... et à son évaluation. C'est dire aussi que ce sont leurs objectifs qui doivent être au coeur de l'évaluation.

Un des objectifs de l'évaluation peut être (mais ce n'est pas toujours exprimé - souhaité ?) de faciliter une évolution, des processus de changement. L'expérience montre que si les gens qui sont impliqués dans l'action ne sont pas impliqués aussi dans l'évaluation, dans sa mise en oeuvre, si l'évaluation est faite de l'extérieur, les changements éventuellement souhaitables risquent d'avoir bien du mal à se réaliser.

C'est pourquoi il semble essentiel de privilégier les processus d'**auto-évaluation accompagnée**, dans lesquels les habitants sont les acteurs de l'évaluation, de la définition de ses objectifs à ses conclusions, avec l'appui méthodologique d'intervenants extérieurs qui leur permettent de se former à cette évaluation et de la réaliser.

Les processus d'évaluation ainsi mis en place sont peut-être moins « scientifiques » que des processus plus traditionnels, mais ils permettent aux habitants de s'approprier les résultats de leurs actions et de les faire évoluer en fonction des conclusions auxquelles ils sont arrivés. Il va de soi que l'auto-évaluation accompagnée peut porter aussi bien sur les objectifs, sur les processus que sur les résultats de l'action entreprise.

La place donnée à l'évaluation dans une approche des priorités illustre bien la globalité et la complexité que nécessite une approche communautaire des problèmes de santé.